



Faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement

Conseil de Faculté – Séance N°39

Mardi 13 septembre 2011

« Compte rendu qui a valeur d'information, SOUS RESERVE de correction et validation par le prochain conseil »

Participants :

Collège A	
Pascal DURET	Présent
Michel DIMOU	Présent
DALLEAU Georges	Présent
Harry BOYER	Représenté
François GARDE	Présent
Collège B	
Chantal VERKINDT	Présente
Alain BASTIDE	Représenté
Marie CHIRON	Présente
Dominique MORAU	Présent
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Représenté
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Excusé
Nazir PATEL	Absent
Marc-André HOAREAU	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Présent
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Absent
Pascal DENIS	Excusé
Etudiants	
Jeremy ANGUILA	Absent
Thomas VIAUD	Absent

Ordre du jour :

- 1) Validation du PV N° 38
- 2) Point d'information : campagne emploi 2012
- 3) Point d'information : renouvellement partiel du conseil
- 4) Point d'information : rentrée universitaire
- 5) CESAME
- 6) CPESIP
- 7) DBM 001
- 8) Jurys d'examens
- 9) Questions diverses

Quorum atteint, le conseil débute à 15h30

1. Validation du PV

Validé avec une abstention.

2. Point d'information : campagne emploi 2012

Le classement suivant est validé avec deux abstentions par le Conseil de Faculté restreint :

- 1) MCF(60)28 : département SBE
- 2) Technicien BAP C : SBE/CODE
- 3) PR 60(24) : département SBE
- 4) MCF 24 : département SBE
- 5) PRAG Socio Histoire : département STAPS
- 6) MCF 74 Psychologie Sociale : département STAPS

3. Point d'information : renouvellement partiel du conseil

Des élections auront lieu le 3 octobre 2011 pour le renouvellement partiel du collège des personnels IATOS, suite à la démission de Mme Katia FONTAINE. Nombre de poste à pourvoir : 1

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 19 octobre 2011.

4. Point d'information : rentrée universitaire

Situation des inscriptions administratives pour les différentes formations à la date du 9 septembre 2011 :

	LICENCE		MASTER	
STAPS	L1	450	M1 EPS2I	0
	L2	109	M2 EPS2I	2
	L3 APAS	26	M1 CSC	0
	L3 EM	28	M2 CSC	13
	L3 MS	13		
SBE	SBE		M1 GUE	25
	L1	108	M2 GUE	15
	L2	43	M1 PBE	20
	L3	43	M2 PBE	10
			M2 MADA	
FILE	L3	12	M1 LCC	8
			M2 LCC	6

- Compte tenu des problèmes de sécurité sur le campus liés à la capacité d'accueil du L1 STAPS, une réunion doit être programmée en urgence au sein du département, pour trouver une solution à ce problème d'effectif. Une des solutions pourraient être de dédoubler le nombre de TD, et en ce qui concerne l'amphithéâtre une démarche sera engagée vers la Mairie.

Les propositions pour l'année prochaine seront à l'ordre du jour du prochain conseil.

- Suite à l'arrivée de la PACES dans l'amphi 250 le campus a pu bénéficier de 70 KE de réfection sur le réseau informatique.

M. DELAPLACE déplore le peu d'avantage dont bénéficie le campus au vu des inconvénients déjà constatés (effectifs, personnels...).

5. CESAME

Point d'information du Certificat de l'Enseignement Supérieur pour l'Accès au Monde de l'Emploi par Mme VERKINDT.

Le CESAME étant obligatoire depuis cette année, les créneaux suivants ont été proposés par la FSHE :

- Le vendredi 23 septembre de 8h à 12h
- Le lundi 3 octobre de 13h à 17h
- Le jeudi 3 novembre de 8h à 12h
- Le mardi 6 décembre de 8h à 12h

Il serait nécessaire que l'on donne tous les éléments demandés dans le cadre du CESAME, y compris sur les aspects professionnels et visites d'entreprises, dans l'optique de bénéficier des crédits mobilisés si cela ne fonctionne pas.

6. CPESIP

La mise en place d'un Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur et à l'Insertion Professionnelle peut permettre à un certain nombre d'étudiants de se réorienter (en quittant le système universitaire ou en reprenant le L1 l'année d'après) vers ce dispositif pour diminuer les flux de la FSHE.

Ces étudiants auraient une centaine d'heures au second semestre.

Ceux qui sont entre 10 et 8 (c'est juste une indication de niveau) bénéficient de réussir en licence, ceux qui sont en dessous de 8 pourraient aller dans le système CPESIP pour reboucler l'année d'après, et ceux en dessous de 6 inspirent des modules de formations avec le concours du PROFIL.

Le nom identifié pour organiser le CPESIP sur le STAPS et le SBE est pour le moment celui du Directeur de la FSHE puisque le conseil de faculté avait voté pour. Il serait bien que les enseignants se mobilisent le plus rapidement possible pour réfléchir à ces modules, un courrier et une réunion seront donc proposés dans ce sens.

7. DBM 001

Cette Décision Budgétaire a pour finalité de procéder aux changements de masse et de budgétisation éventuelle de recette nouvelle non prévue au Budget Primitif.

Concernant notre DBM, les modifications apportées ne sont liées qu'à des réajustements des dépenses effectuées et des réajustements liés aux différentes masses au vu des prévisionnels de dépenses.

Suite à la présentation de la DBM par M. PASSINAY, M. Leroyer ajoute les points suivants :

- 1) L'engagement sur la mise en place du L3 FLE à distance sur lequel une personne avait été recrutée imposait de trouver le financement dans l'immédiat, mais des pistes de récupération sont déjà à l'étude.
- 2) L'UFR SHE avait retardé d'une semaine le budget primitif de l'Université afin de négocier une enveloppe supérieure à l'année précédente, si on ne s'est pas trompé le budget devrait être utilisé afin de légitimer cette demande. A ce jour, le taux d'exécution du budget n'est que 43%.
- 3) Une réunion au sein des départements sera organisée en urgence afin de réfléchir à un prévisionnel des dépenses cohérent, avec comme date limite le 30 septembre. Au-delà de cette date, les crédits non prévus en dépense pourront être proposés à ceux qui en auraient besoin.
- 4) Les copies d'examen pour le CC doivent aussi être budgétisées.

Les membres du conseil s'interrogent sur le solde disponible du centre de coût du département STAPS et notamment de la faible valeur du montant en équipement après les diverses régularisations que le département a proposé en DBM.

Il est rappelé que les demandes de réajustement budgétaire sont préalablement actées par les conseils de départements. Et il est également rappelé que la demande a été faite le 21 août sur la liste des directeurs de département avec copie au secrétariat, puis relayée le 22 août par le responsable administratif de l'UFR, puis une relance effectuée le 2 septembre et un retour demandé pour le 6 septembre.

Suite aux propositions des différents départements le conseil vote la DBM, avec 7 abstentions et 5 votes pour.

Le Conseil vote à l'unanimité le fait que le 30 septembre au plus tard, le nouveau prévisionnel des dépenses doit parvenir en central.

8. Jurys d'examens

Les jurys du Master FLE et des masters CSC et EPS2I sont validés à l'unanimité.

9. Questions diverses

- Contrôle continu : On constate des difficultés à mettre en place les contrôles continus en essayant de respecter au mieux la chartre validée par le CEVU. Un point devra être fait à la fin de ce semestre
- Constructions : M. Leroyer fait le point sur les différents chantiers prévus le démarrage du bâtiment administratif début 2012, grosses inquiétudes pour la halle des sports, réhabilitation de CODE évoquée par François Garde

Le conseil prend fin à 17h25